

461

(Colloque) sur la typologie rurale - sept. 1975

L'exploitation agricole en Guyane française

Résumé : L'exploitation agricole en Guyane française est encore au stade de la culture vivrière itinérante sur brûlis alors qu'une évolution sociale considérable s'est produite. Des tentatives de toutes sortes sont en cours pour changer cette situation et redonner une place à l'agriculture.

La Guyane est le plus vaste des départements français (90.000 km², le 1/6^e du territoire national), mais aussi le moins peuplé, à peine 55.000 habitants au recensement de 1974, environ le 1/1000^e de la métropole, avec par conséquent une densité inférieure à 1h/km², et sur l'ensemble, en comptant le chef-lieu, Cayenne, qui fait à lui seul 32.000 habitants, la population rurale ne représente que le 1/5^e. Elle est établie essentiellement le long du littoral et sur une partie des berges des deux grands fleuves frontaliers, le Maroni et l'Oyapock.

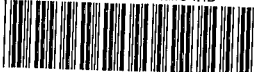
La proximité de l'équateur vaut un climat chaud - mais sans excès - et humide, avec cependant deux saisons plus sèches. Les terrains sont très anciens, sauf sur le littoral où ils sont sédimentaires. La grande forêt recouvre tout le pays, mais des taches de savane apparaissent, ou des marécages, dans les terres basses en bordure de l'Océan. La gamme des plantes qui peuvent être cultivées est très large, mais la pauvreté des sols, et un relief très capricieux, sont des facteurs gravement limitants.

La population rurale a perdu les traditions qu'elle avait acquises dans la première période coloniale, en un temps où l'agriculture de plantation était florissante. L'esclavage aboli, elle a retrouvé les méthodes ancestrales et de plus s'est dispersée dans la cueillette de l'or qui a été son activité économique essentielle jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui la situation économique est très critique et ne trouve de palliatif que dans l'aide financière de la métropole.

Les services publics s'efforcent depuis plus de vingt ans de dresser l'inventaire des possibilités naturelles : sols et hydrologie par l'ORSTOM, cultures par l'IRAT, forêts par l'ONF... Plus récemment de grandes enquêtes ont été lancées par les ser-

- 1975 - L'exploitation agricole en Guyane française.
Colloque sur la typologie rurale, Sept.,
7 p. multigr., 1 cart.

Fonds Documentaire IRD



010022412



Fonds Documentaire IRD

Cote: Bx22412 Ex: 1

vices de l'agriculture pour mieux connaître la structure des exploitations agricoles (1). C'est à partir de celles-ci que les réflexions suivantes vont être dégagées.

L'agriculture, dans la très grande majorité des cas, se conforme aux techniques en cours dans les pays tropicaux, c'est-à-dire la culture itinérante sur brûlis. Les champs sont obtenus par abattage de la forêt et sont ainsi appelés abattis. La végétation est détruite par le feu, apportant par ses cendres une fertilité passagère. On sème alors toute une succession de plantes en commençant par des tubercules qui produisent les premiers, puis le manioc avec un décalage de six à huit mois : il est entretenu jusqu'à épuisement total des sols, c'est-à-dire un an à un an et demi ; du maïs, du riz, des bananiers prennent aussi place, assurant ainsi une production ininterrompue. Pour une moindre peine et à moindre frais on obtient le rendement maximum : il s'agit donc, en s'entendant bien sur les mots, d'une sorte d'agriculture particulièrement intensive, mais ensuite tout le capital fertilité étant épuisé, il faut abandonner le champ à la jachère pendant de longues années. Vu la très faible densité d'occupation, cela ne présente pas d'inconvénients : il n'y a pas de problèmes fonciers sauf aux abords de Cayenne où les terres cultivables sont appropriées depuis déjà de longues années.

Cette agriculture est donc essentiellement tournée vers la production vivrière en vue de l'autoconsommation. Les surfaces utilisées sont ajustées aux besoins. En principe chaque ménage ouvre annuellement un nouvel abattis et celui-ci mesure en gros l'équivalent d'un acre ou d'un journal, comme on disait autrefois. Si la main-d'oeuvre familiale est plus importante, les dimensions pourront être accrues. La demande des produits alimentaires s'accroissant sous l'effet de l'urbanisation, les surfaces pourraient être aisément étendues, mais les méthodes de travail imposent d'évidentes limitations, notamment au stade de l'abattage.

L'enquête menée en permanence depuis 1969 a révélé l'existence de 2.515 exploitations (en comptant celles du Maroni et de l'Oyapock qui ont été recensées pour la première fois en 1972).

(1) Les exploitations agricoles de la zone littorale en 1973. Cayenne, DDA, 4 t. mult.
Agriculture et populations agricoles des vallées du Maroni et de l'Oyapock, 1974, mult.

Mais à la différence de nombreux pays tropicaux de tradition paysanne, ces exploitations n'ont pas plus de fixité dans le temps que dans l'espace. Leur nombre varie en fonction d'éléments conjecturels souvent très subtils. Si des emplois en ville ou sur des chantiers sont ouverts, les champs sont abandonnés. Il en a été ainsi lors de la construction de la ville nouvelle de Kourou, à l'occasion de l'établissement du Centre spatial guyanais, comme cela s'était produit autrefois à l'époque de l'orpillage. Une crise survenant, on se replie alors sur l'agriculture d'autoconsommation. La politique d'assistance pratiquée par l'administration en vertu des principes d'assimilation maintient aussi sans doute assez artificiellement des familles sur la terre, en accordant diverses subventions et aides sociales qui, tout en étant destinées à améliorer l'agriculture, entretiennent finalement les bénéficiaires dans un état de sous-développement dont ils semblent assez bien s'accommoder.

A cette agriculture de subsistance divers éléments se sont ajoutés, soit spontanément, soit sous diverses pressions venant du marché ou de l'autorité. En premier lieu l'élevage. S'il n'existe pas chez les populations indiennes qui ne pratiquent que la chasse et la pêche, il était très florissant au temps des grandes exploitations de la première période coloniale : il a ensuite déperissé pour n'être plus que squelettique malgré les éléments favorables, existence de prairies naturelles, absence de trypanosomiasis (mais fléau du vampire). Il n'y a pas de chevaux ; les bovins ne sont pas utilisés pour leur force de traction ; on en élève quelques uns à titre de capital mais indépendamment de la culture et sans leur apporter les moindres soins. 95 % de la viande consommée doit par conséquent être importée.

Les cultures de rente qui ont si bien pris en Afrique n'ont pas cours ici. Autrefois les plantations fournissaient toutes sortes de produits pour l'exportation : canne à sucre, café, poivre, plantes tinctoriales... Les petites exploitations d'aujourd'hui ne s'y intéressent plus. Pour la canne à sucre notamment, des problèmes de main-d'oeuvre se posent sans doute qui ont été un moment résolus par une immigration en provenance des pays voisins, mais les conditions économiques et sociales ne sont plus guère aujourd'hui favorables et seule une rhumerie fonctionne encore, ne fournissant que le tiers du contingent d'alcool autorisé. A défaut de ces cultures d'exportation susceptibles d'apporter de

l'argent frais, on pourrait imaginer que les cultures vivrières soient développées en vue de l'alimentation des centres urbains, mais outre la difficulté technique d'augmenter les surfaces cultivées, les prix demandés sont tels que les produits locaux ne peuvent pas supporter la concurrence de ceux importés.

On a songé plus récemment à développer les vergers. Les fruits et les agrumes poussent remarquablement bien sous ce climat et produisent par chance avec un certain décalage de temps par rapport aux pays voisins. On a donc encouragé de différentes façons les plantations qui se sont effectivement multipliées, mais finalement l'écoulement s'avère difficile pour de nombreuses raisons, et le verger n'est pas encore la source de revenus espérée.

Ainsi l'agriculture guyanaise semble-t-elle en quelque sorte bloquée et à la réflexion on se demande si les techniques en cours ne sont pas les plus adéquates, si l'on ne veut pas livrer la terre à l'érosion qui en régime intensif la menacerait véritablement, en raison de la nature même du climat et des sols.

Et pourtant les conditions ne peuvent plus rester telles si on ne veut pas que l'agriculture disparaisse tout à fait, ce que certaines observations permettent d'inférer : élévation constante de l'âge moyen des chefs d'exploitation (plus de 50 ans) et exode rural. La culture ne paie pas assez comparative-ment au secteur tertiaire, très développé en Guyane.

Différentes solutions sont recherchées depuis 25 ans pour que la Guyane utilise mieux son potentiel agricole et subviene un peu plus à ses besoins. Sa production ne représente en effet que 12 M pour des importations globales de 271 M -dont 64 à titre alimentaire- et des exportations de 7 M.

Au niveau individuel, diverses incitations ont été trouvées pour encourager les ruraux à rester sur leurs terres. L'aménagement des communes a été poussé aussi loin qu'il était possible : électrification, adduction d'eau, chambres froides, bâtiments à usage collectif, écoles, dispensaires, stades, subventions pour l'amélioration de l'habitat.

Des aides de toutes sortes sont accordées. Ainsi pour accroître les surfaces en culture, des subventions destinées au défrichage mécanique, celui-ci devant également permettre de fixer les cultures. Cette technique semble entrer en pratique assez

facilement dans le secteur plus densément occupé de l'île de Cayenne, mais elle n'est pas sans présenter quelques dangers pour la conservation des sols et de leur fertilité qui ne pourrait se maintenir que par usage judicieux d'engrais très coûteux et qu'on ne sait pas encore manier en raison des conditions locales très particulières.

Si cette politique de défrichement est très décevante en dehors de Cayenne où les champs coûteusement ouverts sont destinés finalement à retourner en jachère, là, sous la pression de la nécessité, des progrès sont enregistrés et des exploitations modernes tendent à se mettre en place progressivement. Mais celles-ci n'en conservent pas moins un réel caractère de précarité. Elles deviennent notamment très spéculatives. A leur tête sont en effet le plus souvent des fonctionnaires ou des commerçants ; les travaux sont effectués par une main-d'œuvre flottante qui, peu abondante et médiocrement expérimentée, est relativement onéreuse. Les développements sont aussi très sectoriels. Ainsi, sous l'engouement du moment, naissent des élevages d'embouche ou laitiers, des poulaillers industriels, mais surviennent quelques difficultés passagères : une épidémie sur la volaille, des difficultés à trouver des aliments artificiels..., et ces exploitations disparaissent en ne laissant que ruines et passif.

Un type nouveau d'entreprise semble cependant bien réussir, c'est la culture maraîchère par hydroponie. Les techniques ont été progressivement élaborées depuis dix ans et sont maintenant tout à fait au point. La demande est encore loin d'être saturée, seule l'organisation du marché est imparfaite, ce qui demanderait pour y remédier que beaucoup de mauvaises habitudes et de privilèges sautent. Ainsi, toute l'organisation d'un secteur qui manquait ou n'était satisfait que par des importations compliquées est-elle en voie d'achèvement.

Pour mieux aider la profession, l'administration encourage toutes les structures communautaires, coopératives, groupements de développement ou de défense des cultures, syndicats, chambre d'agriculture. Elle entretient des pépinières, cède des géniteurs sélectionnés à bas prix, distribue du petit matériel... Mais il semble que ce qui manque gravement, c'est bien l'initiative individuelle - que ne relaie d'ailleurs pas un système de crédit agricole qui fonctionne dans tous les départements mais a jusqu'ici échoué en Guyane.

Devant cette situation, les autorités locales s'appuyant sur les finances de l'Etat se sont efforcées de mettre sur pied des politiques de rechange, notamment par le biais de la grande exploitation capitaliste (privée ou d'Etat) dans un but non plus social mais de mise en valeur et de rationalité. Ces expériences ne sont pas uniques en leur genre, elles ont été tentées un peu partout dans les pays tropicaux à l'après-guerre.

La Guyane est hantée par l'apparente richesse de ses terres basses, aujourd'hui en friche, alors qu'elles avaient été exploitées lors de la première période coloniale et que les voisins du Surinam, par la technique des polders, y obtiennent de brillants résultats.

Partant de cette idée, en 1952, une société privée s'était installée non loin de Mana, là même où la Mère Javouhey avait si parfaitement réussi 120 ans plus tôt, mais l'entreprise ne s'avéra pas du tout rentable et, reprise par une société d'Etat, elle ne tarda pas à tourner à l'échec total. Les causes en ont été assez bien analysées, il y eut des erreurs techniques, mais le contexte économique-social n'a pas non plus facilité l'opération.

Une entreprise de plus grande envergure fût lancée en 1960 par une société d'économie mixte pour mettre en polders de vastes surfaces de terres basses non loin de Cayenne. D'importants travaux de génie rural sont intervenus pour assurer leur drainage et un appoint extérieur d'eau à la saison sèche. Vu le coût élevé des installations, l'amortissement n'était possible qu'avec des cultures riches. On pensa en particulier à la banane destinée à l'exportation, mais quand il s'agit de passer à l'exploitation, les volontaires manquèrent et la reconversion en pâturages artificiels ne suscita pas plus d'enthousiasme. Les aménagements sont donc restés sans utilisation et ne pourraient valablement plus être repris. D'autres expériences pourraient être tentées sur terres hautes, exondées en permanence, mais il est difficile, en raison du relief, de trouver de grandes étendues continues, et l'intérieur lui-même, absolument vierge, reste encore inaccessible.

Cette constance des échecs dans les grandes entreprises ne peut pas être considérée comme définitivement irrémédiable, sachant les moyens que la science et la technique offrent aujourd'hui. Elle incite cependant à beaucoup d'humilité et de réflexion, à une prise de conscience plus poussée aussi de la fragilité du milieu naturel.

Le Gouvernement a proclamé récemment qu'il avait décidé une opération de vaste envergure pour sortir la Guyane de son marasme économique et l'entraîner à part entière dans la croissance de la France. Après les projets d'exploitation des bauxites qui ont échoué, on en revient à ceux de la forêt qui jusqu'à présent n'avaient pas été non plus couronnés de succès. Une orientation nouvelle est donnée : celle de la production de la pâte à papier qui ne cesse d'être plus recherchée et dont l'achat à l'étranger coûte fort cher à l'économie française. Les espaces disponibles, les quantités en vue sont immenses. Mais les coupes à blanc qu'elle entraîne risquent de nuire à l'équilibre des sols ; il est donc judicieux de songer au réemploi immédiat des terres libres dégagées, soit par reboisement soit par installation de cultures variées. Et l'on songe pour cela à faire appel à de jeunes entrepreneurs, de métropole ou d'ailleurs qui, en même temps qu'ils trouveraient un emploi, insuffleraient un sang nouveau à l'activité économique.

Des études économiques ont été faites qui laisseraient penser que des exploitations de moyenne dimension, à base familiale, associant certaines cultures à l'élevage, pourraient être rentables si elles étaient menées avec sagesse et persévérance, une certaine mécanisation pouvant remédier à l'absence de main-d'oeuvre. Cette voie dans laquelle on tend actuellement à s'engager est audacieuse. Elle ne manque pas d'inconnues sur le plan agronomique ; elle devrait s'accompagner de gros efforts, notamment en matière de transport surtout maritime. C'est un grand pari, mais il semble bien que ce soit le seul qu'il soit encore possible d'envisager si l'on veut vraiment qu'une agriculture subsiste en Guyane.

Gérard BRASSEUR

Directeur de Recherche à l'ORSTOM

1917
The following is a list of the names of the persons who were present at the meeting held on the 15th day of June, 1917, at the residence of Mr. J. H. [Name] in the city of [City], State of [State].

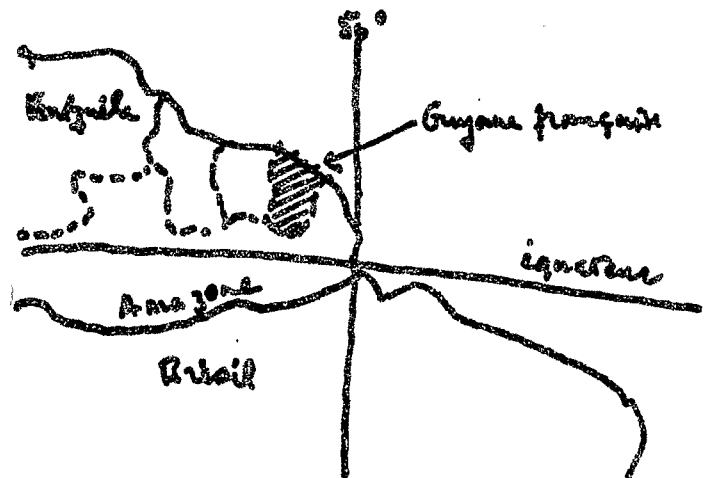
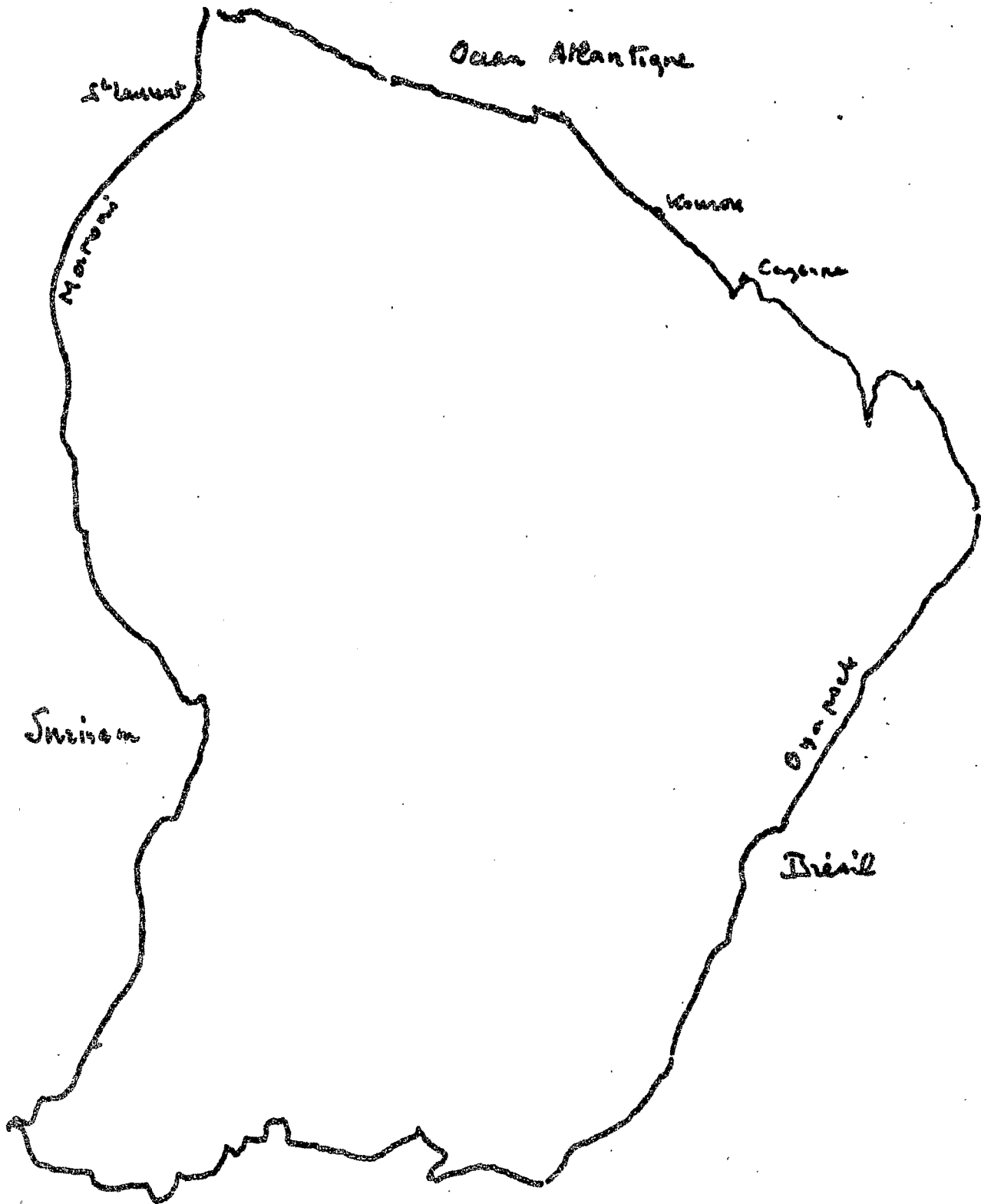
The names of the persons present are as follows:

[List of names]

Witness my hand and seal this 15th day of June, 1917.

[Signature]

GUYANE FRANÇAISE



GRAND TRUNK

